

# **La communication interculturelle et les élèves des Techniques policières**

Colloque organisé par le Département des techniques policières

14-15 avril 1993

Mot d'introduction au Colloque par le directeur général, Paul Inchauspé

Collège Ahuntsic

Le 14 avril 1993

Je suis moi-même un immigré, arrivé ici depuis presque 30 ans. Aussi, au moment d'ouvrir ce colloque et en guise d'introduction, je voudrais vous faire part de quelques observations personnelles très générales sur l'approche actuelle de la réalité multiculturelle au Québec. Oui, car la situation a bien changé.

Tout d'abord, dans le vocabulaire. Et c'est ma **première observation**. Il y a trente ans, nous étions italiens, grecs, portugais, français, allemands, chinois...et puis il y avait les Canadiens français et les Anglais. De nos jours, on voit s'élaborer un lexique complexe pour parler non plus des immigrants, mais « du phénomène migratoire ». On parle d'allophones, de néo-québécois, de gens d'origine autre, de population immigrée, de groupes minoritaires, de minorités ethniques, visible ou non, de communautés ethnoculturelles ou culturelles... et tout ceci pour désigner les personnes ou les groupes issus d'une immigration plus ou moins récente et la distinguer de ceux d'origine française, britannique, autochtone et de québécois de souche. Ce changement de vocabulaire n'est pas neutre. Il trahit certes l'amplitude nouvelle du phénomène de l'immigration, mais plus profondément un changement d'attitude envers ce phénomène. Ces termes essaient de décrire la présence de citoyens différents tout en essayant d'éviter l'exclusion. L'immigrant est à la fois l'autre, le différent, mais en même temps il doit s'intégrer ou être intégré à la communauté dont il devient membre.

Et c'est là ma **deuxième observation**. À la différence d'il y a 30 ans, nous sommes maintenant au Québec en présence d'un projet social d'intégration de l'immigrant. Le cadre politique de cette intégration s'est précisé au fil des ans depuis la création en 1968 du ministère de l'Immigration: par l'entente Cullen-Couture de 1978, par l'adoption de la politique linguistique en 1977, par la création, en 1984, du Conseil des Communautés culturelles et de l'immigration, par la Déclaration sur les relations interethniques et interraciales adoptée en 1986 par l'Assemblée nationale.

La prise en compte de la réalité pluriethnique fait maintenant partie des grands objectifs de notre société. Et désormais un Énoncé de politique que vous avez piloté, madame la ministre, précise les orientations relatives à l'intégration et la participation des « Québécois », et j'insiste sur ce mot, des Québécois des communautés culturelles dans notre société. Un tel énoncé est d'une extrême importance pour nous qui sommes en éducation. Dans une société démocratique, l'école reçoit ses mandats de la société par l'entremise de l'État. Elle règle son action éducative à partir des choix politiques et sociaux effectués par l'État. Cette clarification politique balise donc pour nous les voies d'action.

Mais cette clarification politique était d'autant plus nécessaire que sur le terrain, et c'est là ma **troisième observation**, les choses ne sont pas toujours aussi claires, loin de là. Ainsi, ce que j'indiquais plus haut, la prolifération des mots pour dire la réalité pluriethnique, trahit la difficulté de « nommer les choses » de façon acceptable pour tous. Selon que l'on est issu de la majorité francophone, de la minorité anglophone ou d'autres communautés culturelles, les mêmes mots peuvent véhiculer des intentions différentes. Quand un québécois de souche parle d'intégration, le néoquébécois peut y lire des intentions ou même une volonté d'assimilation. Et il ne se résout pas, et je le comprends, à perdre totalement, au moins à la première génération, son identité culturelle.

Et puis il y a le climat d'ambiguïté politique qui vient du double niveau de gouvernement fédéral et provincial et de la situation des francophones majoritaires au Québec et minoritaires au Canada et des anglophones minoritaires au Québec et majoritaires au Canada. Tout cela rend difficile la promotion des choix d'orientation en matière d'intégration culturelle au Québec. On n'a qu'à voir ce que suscite le mot « multiculturalisme » selon qu'on réside au Québec ou ailleurs au Canada. Les choses ne sont donc pas toujours simples et beaucoup de clarifications sont encore nécessaires. De ce point de vue, je suis avec beaucoup d'intérêt la réflexion du Père Harvey sur la « culture publique commune » et celle de Marco Micone sur la « culture immigrée ».

Mais quoi qu'il en soit, ce qui est certain, et je termine sur cette **dernière observation**, le projet social d'intégration des Québécois issus des communautés culturelles dans notre société concerne l'ensemble de la société et plus particulièrement ceux qui sont appelés à être en contact avec eux. Cependant, il ne nous suffira pas de nous montrer « ouverts » à l'accueil et à l'intégration d'autres communautés culturelles. Un tel projet exige plus que la condescendance, l'attentisme, la politesse, la tolérance passive, toutes attitudes que peut recouvrir le mot « être ouvert ». L'intégration n'est pas exclusivement la responsabilité de « l'autre », du nouvel arrivant ou la seule affaire des services gouvernementaux. Ce sont là aussi des opinions encore communes et généralisées. L'intégration exige certes l'engagement loyal du nouvel arrivant vis-à-vis de la « culture commune » de la société d'accueil, mais aussi de notre part le respect de son identité et le consentement à accepter cette identité différente comme légitime.

C'est dire que l'école est au plus haut point concernée par ce défi de la communication entre les cultures parce que les attitudes à avoir ne vont pas de soi, parce la connaissance des informations qui montrent et expliquent les différences n'est pas innée.

Nous ne pouvons plus nous contenter seulement de nous préoccuper des besoins d'adaptation des élèves issus des communautés culturelles, notamment sur le plan de la langue. Il nous faudra aussi nous préoccuper de plus en plus de formation interculturelle.

Et c'est l'objet de ce colloque.

Je voudrais profiter de l'occasion pour dire publiquement à Édith Gaudet et Paule Mauffette mon estime et la reconnaissance du Collège pour le travail de pionnières qu'elles entreprennent dans le cadre de la formation interculturelle auprès des étudiants et de leurs collègues.

Je vous souhaite un fructueux colloque.